

## **Burguet (Georges-Marie-Joseph) 1884-1967**

Associé correspondant (1945)  
Membre titulaire (1945-1967)  
Secrétaire annuel (1947)  
Vice-président (1956-1957)  
Président (1957-1958)

Georges Burguet est né à Rennes le 17 avril 1884, fils d'Adolphe-Jules Burguet (1852-1927), saint-cyrien, alors capitaine au 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et de Marie Germain. Il appartient à une famille originaire de Lunéville qui a donné une lignée de militaires. Son père, devenu chef de bataillon, a été un temps commissaire du gouvernement au Conseil de guerre de la 20<sup>e</sup> région (1904-1914). Son grand-père, Alphonse Burguet (1803-1882) a été officier d'infanterie. Son oncle, Ferdinand-Joseph (1848-1927), fils d'Alphonse, saint-cyrien, a terminé sa carrière intendant général et grand officier de la Légion d'honneur. Ce dernier a perdu deux fils pendant la Première Guerre mondiale, Georges-Joseph, sergent au 106<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tué aux Épargnes en 1915, et Ferdinand-Auguste, lieutenant de l'intendance de la 17<sup>e</sup> division coloniale, mort à Thessalonique en 1918. Un cousin germain de Georges Burguet, Alphonse Puzin (1876-1914), fils d'un officier d'infanterie, capitaine du 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, a été tué à l'ennemi à Carency (Pas-de-Calais) en octobre 1914. La famille de Georges Burguet est fixée à Malzéville, commune voisine de Nancy.

Devenu veuf en 1889, son père obtient sa mutation à Nancy. Georges effectue ses études secondaires au collège puis au lycée Poincaré, fait son droit à la faculté et, reçu au concours de la magistrature, est attaché au parquet de Nancy en 1909 et nommé juge au tribunal de Neufchâteau en juin 1912.

Appelé au service militaire en octobre 1905, Georges Burguet bénéficie d'un sursis pour poursuivre ses études de droit et est placé dans la réserve du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Nancy où il est nommé successivement caporal en 1906, sergent en 1907 puis sous-lieutenant en octobre 1910. C'est alors qu'il effectue une année de service au 69<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Nancy, d'octobre 1910 à octobre 1911. Libéré du service actif, il reste affecté à ce régiment en qualité d'officier de réserve et est promu lieutenant en juillet 1913. Il passe ensuite dans le cadre auxiliaire de l'intendance le 31 juillet 1914.



**Le sous-lieutenant Georges Burguet**  
Archives familiales

Mobilisé au XXI<sup>e</sup> corps le 2 août 1914, il est blessé en Artois le 9 janvier 1915 et cité à l'ordre du corps d'armée. Affecté à l'intendance de la 43<sup>e</sup> division d'infanterie en janvier 1916, faisant fonction de sous-intendant à la 40<sup>e</sup> division en septembre 1916, à la 100<sup>e</sup> division en octobre 1916, à la 169<sup>e</sup> division en juin 1917, il est cité à l'ordre de la division le 1<sup>er</sup> juillet 1918. Il est affecté à la sous-intendance des éléments d'armée et de gare des forces françaises en Italie (FFI) le 1<sup>er</sup> janvier 1919 et sert à la brigade mixte française d'Italie de février jusqu'à sa démobilisation en mai 1919. Il reçoit la Croix de guerre 1914-1918 avec étoile de bronze et, ultérieurement, lorsqu'elles sont créées, la Médaille de la Victoire et la médaille commémorative 1914-1918, le 17 janvier 1923. Il est également officier de l'ordre de la

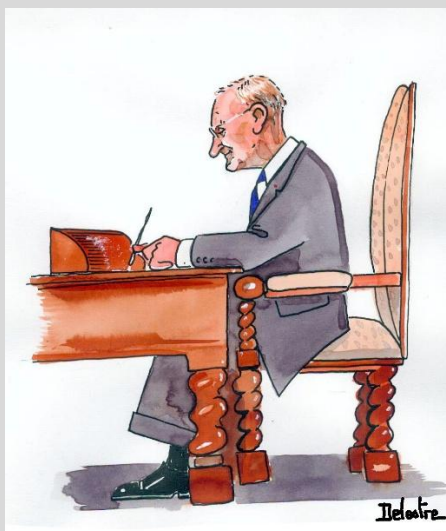
Couronne d'Italie. Il est nommé sous-intendant de 3<sup>e</sup> classe du cadre auxiliaire en octobre 1919 puis intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe en mars 1928, à la 20<sup>e</sup> région puis à la 1<sup>ère</sup> région en février 1936. Il a été fait chevalier de la légion d'honneur le 16 mars 1921 et promu officier le 24 décembre 1938. Il reçoit la croix de 3<sup>e</sup> classe des services militaires volontaires le 1<sup>er</sup> septembre 1939.

Démobilisé après la Grande Guerre, Georges Burguet est nommé substitut à Trévoux, à Épinal (Avril 1920), à Chambéry (12 juillet 1921) puis procureur à Trévoux (5 mai 1923) et à Nantua. Il est ensuite nommé juge d'instruction à Nancy le 5 mai 1925 puis vice-président du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Béthune le 4 août 1935. Il est à nouveau mobilisé au sein de la 1<sup>ère</sup> armée, à l'intendance des étapes, le 2 septembre 1939 et passe à la 10<sup>e</sup> armée après sa dissolution. La retraite de juin 1940 l'amène en Bretagne, à Ploërmel, puis il réussit à franchir la Loire. Il est démobilisé à Agen le 23 juillet 1940. Rayé des contrôles le 13 avril 1943 il accède à l'honorariat le 30 juillet 1943.

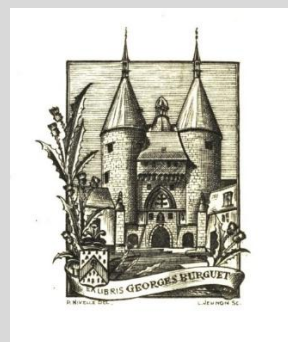
Georges Burguet qui a retrouvé sa fonction de vice-président du tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de Béthune le 1<sup>er</sup> octobre 1940 est nommé président du tribunal civil de Nancy le 22 janvier 1941, fonction qu'il exerce jusqu'à son admission à la retraite, le 17 avril 1955. Après la reprise des activités de l'Académie de Stanislas, il fait acte de candidature le 25 avril 1945 et est reçu associé-correspondant le 4 mai puis membre titulaire le 16 novembre. Il assure la fonction de secrétaire annuel du 7 juin 1946 au 6 juin 1947. Il prononce son discours de réception le 19 mai 1952 : « Le mariage d'Élisabeth-Thérèse de Lorraine et de Charles-Emmanuel de Savoie ». Il est ensuite vice-président du 18 mai 1956 au 6 juin 1957 puis président du 7 juin 1957 à juin 1958.

Georges Burguet a épousé à Chambéry le 18 septembre 1922 Adèle Roch (1890-1991) fille de Léon Roch, avocat à la cour d'appel. Il est père de Pierre-Olivier Burguet (1930-2020), directeur de la Chambre de commerce et d'industrie de Reims, chevalier de la Légion d'honneur, et de deux filles. L'une d'elles, Anne-Marie, gynécologue, est l'épouse de Joseph Delestre (1920-2012), chirurgien, membre de l'Académie de Stanislas.

Georges Burguet est décédé à Maubeuge, chez une de ses filles, épouse Benoît, le 20 septembre 1967. Ses obsèques sont célébrées le 23 en l'église de Malzéville, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale du lieu. [Alain Petiot. Septembre 2025]



**Georges Burguet par son petit-fils Philippe Delestre**  
© Philippe Delestre



**Ex-libris de Georges Burguet**  
Association française pour la  
connaissance de l'ex-libris

*Annuaire officiel de l'armée française* (1906-1920) ; Archives de l'Académie de Stanislas, dossier de Georges Burguet ; Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, 1 R 1370 n° 837 ; *L'Est Républicain* (30 mai 1952, 30 mars 1955, 22 septembre 1967) ; Jacques TOMMY-MARTIN et Jean-Claude BONNEFONT, *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1950-2000)*, Académie de Stanislas, Nancy, imprimerie municipale, 2003, p. 44.